

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Bureau Syndical se sont réunis le mardi 1^{er} février 2022 à 18h30 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérian, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme BERNARD en date du mardi 25 janvier 2022.

Présent(e)s : Mesdames et Messieurs Jérôme BERNARD, Stella BSERENI, Jean-Luc CHAUMONT, Christelle REYNAUD, Mickaël BOUCHARDON, Antoine CAVROY, Gilbert MOULIN, Gilbert PETITJEAN, Josiane SANCHEZ, Bruno SENECLAUZE

Présent en visioconférence : 0

Absent(e)s : Claude BRUN

Excusé(e)s : M. Jérôme LEBRAT

Pouvoirs : M. Jérôme LEBRAT donne pouvoir à M. Jérôme BERNARD

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 11
○ Pour : 11
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

REMBOURSEMENT DES FRAIS ENGAGÉS PAR UN AGENT

Le président explique que dans le cadre de ses missions M. Pierre CARITEY a dû dans l'urgence valider sa participation aux ateliers « Gérer ses données de réseau avec QGIS/PostGIS » organisés par les rencontres utilisateurs francophones. Il a réglé par ses propres moyens la somme de 20 euros, ainsi que mentionné dans le bulletin d'inscription en annexe 1/1 à la présente délibération.

Le président propose aux membres du Bureau Syndical de procéder au remboursement des frais réellement engagés par l'agent.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré :
Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président

Décide à l'unanimité des membres présents et représentés de procéder au remboursement des frais réellement engagés par M. Pierre CARITEY
Autorise le président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, 1^{er} février 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN**

Le Président,



Jérôme BERNARD